

Compte rendu de la réunion n° 24 du Collège des Producteurs – version définitive

I. Identification du document :

| | |
|---|--|
| Type de document | Compte rendu |
| Titre du document | Compte rendu de la réunion du Collège des Producteurs- Version définitive |
| Responsable de la préparation du document | Emmanuel Grosjean-Isabelle Monnart |
| Date de publication | |
| Validé par | |
| Annexe(s) | Liste des participants – annexe 1 |

II. Généralités

N° ordre chronologique de la réunion : n° 24

- *Réunion du 25 novembre à la Citadelle de Namur*
- *Ordre du jour :*
 - ❖ Suivi réunion précédente
 - ❖ Mandats
 - ❖ Avis sur le plan promotion 2023 de l'APAQ-W
 - ❖ Etat de mise en œuvre des actions du plan 2022
 - ❖ Priorités à mettre au plan d'actions 2023 du Collège
 - ❖ Divers
- *Liste des documents transmis aux participants :*
 - ❖ Avis plan de promotion 2023 de l'APAQ-W
 - ❖ Note de travail-dérogations des corvidés

III. Suivi réunion précédente

Lors de la réunion précédente du Collège au mois de juin, chaque secteur a pu présenter au Ministre Borsus sa situation et les différents enjeux liés à la guerre en Ukraine, la crise du covid et les points d'attention particuliers.



IV. Mandats

Comeos et la FWA proposent de nouveaux membres représentants en remplacement de Sami Hemdanne et Marie-Laurence Semaille. Il s'agit de Sophie Compère (membre effectif Comeos) et Thomas Demonty (membre suppléant FWA en remplacement d'Aurelié Noiret), Aurélie Noiret reprendra le mandat d'effectif de Marie-Laurence. Ces candidatures seront proposées prochainement au gouvernement wallon pour validation.

Au niveau des producteurs, les assemblées sectorielles Ovin-Caprin et Porc proposent 2 candidats pour le remplacement de Nicolas Marchal et Quentin Chausteur lors des dernières assemblées d'automne : Mathieu Deschamps et Patrick Siraux. Selon le R.O.I, ces élections doivent passer par plusieurs étapes mais vu la proximité des assemblées et qu'il s'agit d'une reprise du mandat courant, il est proposé aux représentants du Collège de valider le processus suivi, ce qui est accepté.

Au sein du Conseil d'Administration de l'APAQ-W, il y a lieu de remplacer Guy Francq qui n'est plus représentant au Collège. Marc Remy se propose et est accepté pour reprendre le poste de suppléant.

V. Avis sur le plan de promotion 2023 de l'APAQ-W (par Philippe Mattart)

Pour rappel, le plan d'actions 2023 de l'APAQ-W se base sur la note d'orientation délivrée par le Collège en octobre et l'avis final qui sera rendu fin novembre sur base des points d'attention remis par les représentants des producteurs et des associations. Il sera ensuite soumis pour validation au gouvernement wallon.

Il est rappelé que chaque secteur bénéficie d'actions en rapport au minimum aux cotisations versées et que des indicateurs sont mis en place afin d'évaluer les actions entreprises.

Le plan opérationnel se décompose en 4 grandes missions pour un budget total 2023 prévisionnel de 4.795.000 euros:

- **Promotion de l'image générique de l'agriculture : montant budgété 415.000 euros.**
 - Via des actions de terrain (JFO), la promotion de l'image à travers des ambassadeurs, les campagnes médias et le développement d'outils de promotion et des actions sur le plan pédagogique
- **Promotion sectorielle et multi-sectorielle y compris le bio, les appellations (AOP-IGP) et le concept « je cuisine local » : montant budgété 3.796.000 euros** (montant des cotisations+dotations du gouvernement wallon qui financent à 100% le bio)
 - Via des actions de promotion d'identités européennes avec un cofinancement européen à hauteur de 80% (AOP, IGP ..) et QD régionale
 - Actions transversales via le concept « Je cuisine local »
 - Actions sectorielles
- **Soutien au développement des acteurs agricoles et horticoles : montant budgété 494.000 euros**
 - Via les foires (Libramont/Battice et food truck) et manifestations en B2B/B2C/étranger, les actions B2B (une des actions liées au projet interface producteurs-distributeurs et financée par le plan de relance wallon), l'observatoire



de la consommation (financé par le plan de relance wallon) et le programme de promotion à l'étranger

➤ **Promotion des appellations et marques au niveau régional : montant budgété 90.000 euros**

- Via la promotion de marques existantes : tables du terroir (financé par le plan de développement wallon), En direct de la ferme
- Via l'organisation de concours et la valorisation des lauréats et de leurs produits

Au niveau des actions prioritaires pour 2023, celles-ci se déclinent comme suit : campagnes de promotion via différents médias, opérations de dégustation en GMS, actions combinées pour les viandes, actions ciblées (diététiciens, enseignement, horeca, bouchers), matériel de promotion spécifique, soutien à des opérateurs lors de manifestations, organisation de concours, activation sur les RS, soutien aux labels et qualité différenciée. Quant aux budgets alloués, la répartition est la suivante :

- Plan bio 2030 : budget min de 330.000 euros
- Produits laitiers : budget de 1.450.000 euros
- Elevage et viande : budget de 720.000 euros
- Grandes cultures et pommes de terre : budget de 210.000 euros
- Horticulture comestible : budget de 85.000 euros+ cofinancement européen (80.000 euros)
- Horticulture ornementale : budget de 250.000 euros
- Je cuisine local : budget de 270.000 euros
- Journées Fermes Ouvertes : budget de 200.000 euros
- Graines d'agri : budget de 90.000 euros

Suite à la présentation quelques questions sont soulevées dans l'assemblée :

- 1) *Que regroupe le concept « en direct de la ferme » ?* C'est un label national regroupant des points de vente à la ferme (une phase de recrutement est lancée en Wallonie) respectant les critères d'adhésion (vente de produits sur le lieu de production et de fermes voisines) et qui peuvent proposer des paiements par éco-chèque aux consommateurs. Il n'y aura pas d'exclusive sur les éco-chèques, ce sera ouvert à toutes les sociétés émettrices
- 2) *Est-ce que l'APAQ-W peut jouer un rôle pour aider à la reprise des fermes en Wallonie ?* L'APAQ-W peut influencer indirectement via la promotion de l'image de l'agriculture et du métier d'agriculteur en montrant la réalité de terrain. Les producteurs sont en faveur d'une communication sur la durabilité du secteur.

Les producteurs du secteur bio et représentants des associations émettent 2 points d'attention quant aux cotisations qui vont être demandées au secteur.

- Les entreprises wallonnes d'aliments bio vont devoir cotiser alors qu'elles n'ont pas été concertées lors des négociations. Les producteurs ont des craintes de la répercussion de ces cotisations sur les prix des aliments bio qu'ils vont acheter. Ils demandent une ré-évaluation du système de cotisations d'autant que la référence prise en compte pour



l'estimation du montant à cotiser est le chiffre d'affaires plutôt que le volume de ventes. Ils plébiscitent une concertation plus élargie à l'avenir.

- Les entreprises wallonnes d'aliments bio déplorent de devoir payer la cotisation alors que la majorité des aliments bio provient d'entreprises hors Wallonie/Belgique qui ne devront pas cotiser, cela crée une distorsion de concurrence.

Les représentants des associations pourront transmettre leurs remarques sur le plan d'actions 2023 de l'APAQ-W avant remise de l'avis définitif début décembre.

De manière globale, la Socopro et l'APAQ-W se félicitent de l'amélioration de leur collaboration dans le travail au quotidien mais aussi via le projet du plan de relance sur l'interface producteurs-distributeurs qui met l'accent sur le placement de plus de produits locaux au sein de tous les secteurs de distribution.

VI. Etat de mise en œuvre du plan d'actions 2022

Un bref récapitulatif des actions 2022 du Collège par rapport à ses axes stratégiques est présenté.

- Axe 1 : Représentativité des secteurs et faire valoir des avis :
On constate une baisse de participants en présentiel aux assemblées alors que leur nombre était plus élevé en visio-conférence. Cette baisse est plus marquée dans les grands secteurs que dans les secteurs en devenir qui disposent de moins de relais d'information. Un groupe de travail va se former pour étudier la question.
Concernant la remise d'avis, la cible annuelle est dépassée avec un taux de prise en compte total et partiel=78%
- Axe 2 : Information grand public et filière
Que ce soit l'information donnée aux producteurs par emailing ou via nos différents sites, le taux de fréquentation est relativement bon. Notre nouveau site du Collège reprenant le site Filagri va permettre de centrer l'information à un seul endroit et y retrouver l'ensemble de nos diffusions. Le référencement dans la presse reste un point à améliorer.
- Axe 3 : Développement de filières économiques
Le soutien aux initiatives d'organisation de producteurs et aux démarches collaboratives est important par contre les demandes de labellisation Prix juste sont en baisse suite à la conjoncture actuelle. Il y a lieu d'analyser la suite à donner au label car l'intérêt des producteurs réside plutôt dans une aide à l'analyse de leur coût de production pour mieux négocier auprès des GMS.

Au niveau du temps de travail de l'équipe, celui-ci se partage entre les initiatives économiques (40%) et l'information (26%) notamment via la note de l'observatoire des filières rédigée en commun avec Biowallonie (pour la partie Bio) et Diversiferm (pour les circuits courts). Le solde se répartit entre les missions liées à la recherche et l'encadrement (7%), les aspects législatifs (11%) et la partie promotion (2%).

En ce qui concerne les plans de développement filière rédigés en 2019, ceux-ci font l'objet d'une mise à jour cette année dans le cadre des commissions filière. Chaque plan fait état de la situation de la filière, d'une vision à 2030 et d'actions prioritaires assorties de trajectoires budgétaires servant



d'orientation au Cabinet du Ministre. Une version finale des plans sera prochainement disponible une fois validée par l'ensemble des commissions filière.

VII. Priorité à mettre au plan d'actions 2023 des travaux du Collège

La mise à jour des plans de développement a permis de relever plusieurs points d'attention transversaux qui doivent être discutés au sein du Collège. Celui concernant les stratégies à court terme face à l'inflation est particulièrement préoccupant car il devient difficile d'élaborer un modèle économique si cette tendance persiste et personne n'en connaît l'issue. Il est proposé qu'en parallèle à la vision à moyen terme proposée pour chaque filière dans les plans, le Collège travaille à une vision économique à court terme avec l'ensemble des représentants y compris l'APAQ-W et le CRA-W afin de dégager des pistes d'orientation à proposer aux autorités.

Il est également sollicité que les associations transmettent avant le 15 décembre les points qu'ils souhaiteraient voir traiter par les travaux du Collège en 2023.

VIII. Divers-Agriculteurs de valeur-avis dérogations corvidés-appel à projet relocalisation

a) Agriculteurs de valeur

14 producteurs ont été identifiés par leur pair et vont être proposés au jury de sélection. Ces producteurs ont des profils avec des productions diversifiées. 5 lauréats seront retenus et nommés à l'Agr-E-Sommet le 1^{er} et 2 décembre à Libramont

b) Avis dérogations corvidés

Les producteurs bio ont soulevé un problème rencontré avec la gestion des oiseaux dans les grandes cultures. Une note de travail a été rédigée à cet effet afin de demander une simplification de la procédure pour agir au plus vite lorsque le problème surgit. La FWA demande en plus une dérogation collective pour les corneilles et que la demande de dérogation puisse se faire anticipativement en lien avec des constatations de dégâts.

Le secteur aquacole est confronté au même problème avec les cormorans et les hérons ; une note de travail sera aussi rédigée à ce sujet.

c) Appel à projet relocalisation

Près de 150 projets ont été déposés, un classement sera fait par un jury dans les prochaines semaines. Le Collège est associé à ce jury afin que les notations prennent en compte la contribution aux enjeux et actions des plans de développement filière.



Liste des participants

| Prénom | Nom | Organisme | |
|--------------|-------------|-------------------|---------|
| Philippe | ANDRE | Producteur | excusé |
| Catherine | BAURAIND | SOCOPRO | |
| Thierry | BAY | Producteur | |
| Francoise | BELANGER | SOCOPRO | |
| Julien | BEUVE-MERY | SOCOPRO | |
| Benoit | BILLA | Producteur | excusé |
| Elise | BURLET | SOCOPRO | |
| Julien | CAPOZZIELLO | APAQ-W | |
| Daniel | COLLIENNE | Producteur | |
| Catherine | COLLOT | SOCOPRO | |
| Baudouin | DE WULF | Producteur | |
| Laurent | DECALUWE | Producteur | excusé |
| Agathe | DEFURNY | IEW | excusée |
| Martin | DELAITTE | SOCOPRO | |
| Yves Marie | DESBRUYERES | Producteur | |
| Jean-Pierre | DESTAIN | Invité | |
| Alain | DIRICK | Producteur | excusé |
| Frédéric | DROEVEN | Producteur | excusé |
| Etienne | ERNOUX | Producteur | excusé |
| Josianne | FERON | SPW | |
| Gisèle | FICHEFET | Fegra | excusée |
| Marc | FICHERS | Nature et Progrès | |
| Fabrice | FLAMEND | Producteur | |
| Aurélie-Anne | FURNEMONT | Cabinet Borsus | |
| Angélique | GILLET | Producteur | |
| Laurent | GOMAND | Producteur | |
| Alain | GRIFNEE | SOCOPRO | |
| Emmanuel | GROSJEAN | SOCOPRO | |
| Daisy | HERMAN | ACRF | excusée |
| Claire | HOUSEN | APAQ-W | |
| Dominique | JACQUES | Producteur | |
| Anne | JANDRAIN | APAQ-W | |
| Camille | JOUBERT | SOCOPRO | |
| Sylvie | LA SPINA | Nature et Progrès | excusée |
| Benjamin | LEFEVRE | SOCOPRO | |
| Quentin | LEGRAND | SOCOPRO | |
| Hélène | LOUPPE | SOCOPRO | |
| Olivier | MAHIEU | Producteur | Excusé |
| Clément | MANGUETTE | APAQ-W | |
| Nicolas | MARCHAL | SOCOPRO | |
| Isabelle | MARTIN | Producteur | excusée |
| Michel | MATHIEU | Producteur | |
| Philippe | MATTART | APAQ-W | |
| Geoffrey | MINNE | Producteur | excusé |
| Isabelle | MONNART | SOCOPRO | |



| | | | |
|-----------|--------------|------------|---------|
| Marianne | MOTTET | ACRF | |
| Aurelie | NOIRET | FWA | |
| Vincent | PAUTRE | SOCOPRO | |
| Yves | PIROTHON | Producteur | excusé |
| Dominique | RAES-LEHAIRE | Producteur | excusée |
| Marc | REMY | Producteur | |
| Sophie | RENARD | SOCOPRO | |
| Anne | REUL | FEVIA | |
| Marc | SCHAUS | SOCOPRO | |
| Patrick | SCHIFFLERS | FEBEV | excusé |
| Thomas | SCHMITH | SOCOPRO | |
| Alain | SCHONBRODT | Producteur | excusé |
| Anne Lise | SIMON | APAQ-W | |
| Katleen | SIMON | SOCOPRO | |
| George | SINNAEVE | CRA-W | |
| Bert | STEVENS | AB-REOC | excusé |
| Laurent | STREEL | Producteur | excusé |
| Yolin | TARGE | Producteur | excusé |
| Julie | VAN DAMME | IEW | excusée |
| Michel | VAN ONGEVAL | Producteur | |
| Amandine | VANDEPUTTE | APAQ-W | |
| Joelle | VANDERSTEEN | APAQ-W | |
| Marc | VANGUESTAINE | Producteur | excusé |
| Helmuth | VEIDERS | Bauernbund | excusé |
| Jan | VELGHE | AB-REOC | excusé |
| Eric | WALIN | Scar | |
| Christian | WIERTZ | Producteur | |
| Michel | WILLEME | Producteur | excusé |